



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 8 du 13 10 2020



Campagne 2020-2021



A retenir cette semaine :

Sommaire

Colza	p 02
Céréales d'hiver	p 09
Betterave	p 18

Colza :

- Début des captures de charançon du bourgeon terminal à l'Est de la Région.
- Poursuivre la surveillance des grosses altises sur les dernières levées.

Céréales d'hiver :

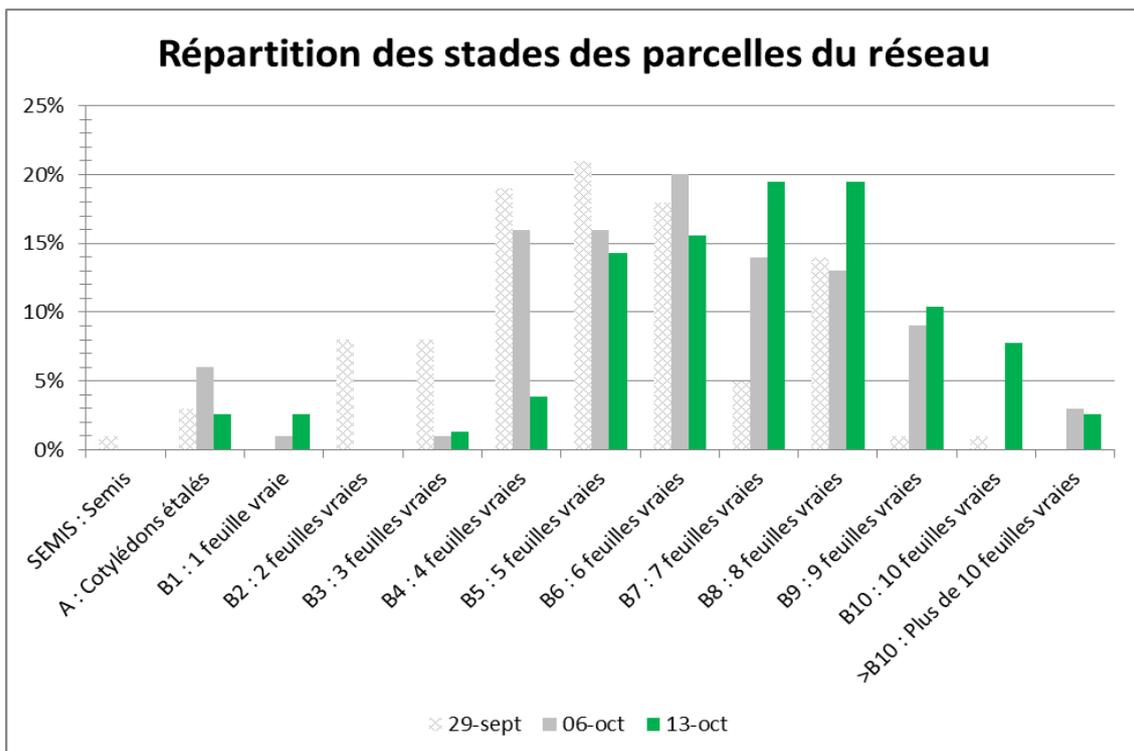
- Risque limace en augmentation. Surveiller les parcelles.



Réseau 2020-2021

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **81 parcelles**.

Stades des colzas



94% des parcelles atteignent ou dépassent le stade 4 feuilles (stade clé dans la lutte contre les altises adultes).

A l'exception des ressemis et des zones de parcelles où la levée a été compromise par le sec, les colzas se développent bien.

Les pesées de biomasse et les comptages de densité de peuplement réalisés sur les parcelles du réseau reflètent bien l'hétérogénéité des situations.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 8 du 13 10 2020

Département	Commune	Date de semis	Stade	Biomasse verte aérienne en g/m ² ou en (g/pl)	Densité plantes par m ²
21	BEIRE-LE-CHATEL	18/08/2020	10F	2900	
39	ANNOIRE (1)	27/08/2020	5F	(2,6)	
39	ANNOIRE (2)	27/08/2020	7F	(18)	
39	AUGERANS	26/08/2020	7F	(20)	
39	AUTHUME	25/08/2020	7F	(31)	
39	CHAMPDIVERS	26/08/2020	5F	(3)	
39	MALANGE	15/08/2020	6F	(5)	
39	RUFFEY-SUR-SEILLE	27/08/2020	5F	122	22
39	VAUDREY	01/09/2020	5F	(10)	
71	MONTAGNY LES BUXY	29/08/2020	7F		33
89	CEZY	10/08/2020	>10F		12
89	GY-L'EVEQUE	09/08/2020	8F	435	
89	MALAY-LE-PETIT	20/08/2020	8F	1400 (70)	20

Un début d'élongation est signalée pour 6 parcelles (toutes à 7 feuilles ou plus). C'est aussi rapporté régulièrement hors réseau.

Département	Commune	Elongation moyenne (en cm)
21	BEIRE-LE-CHATEL	1
21	BESSEY-EN-CHAUME	0.5
25	FLAGEY-RIGNEY	1
25	POULIGNEY-LUSANS	0.8
70	VILLAFANS	1
89	MALAY-LE-PETIT	0.5

Les parcelles de plus de 6 feuilles sont à surveiller, notamment dans les situations avec une forte densité de pieds et des réserves azotées importantes. Le 1^{er} levier de lutte reste le choix variétal.



48 pieds /m² - 1 cm d'élongation



28 pieds /m² - Absence d'élongation

Parcelles distantes de 50 m, dates de semis similaires. E. Joudelat (CA89)



Ravageurs

Positionnement des cuvettes : voir BSV précédents.

Charançon du Bourgeon Terminal (CTB)

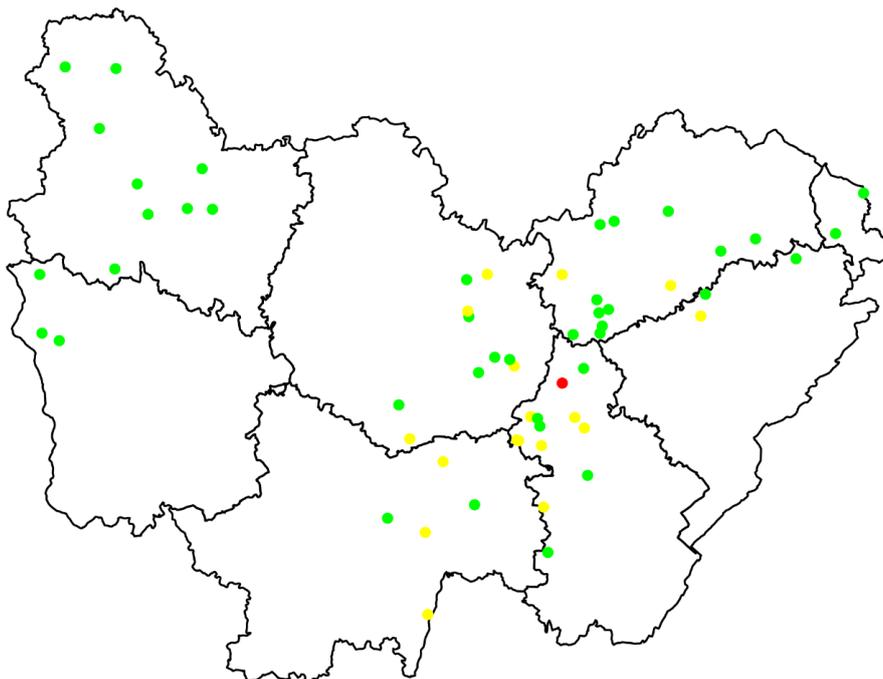


*Charançon du bourgeon terminal,
P. Chopard (CA39)*

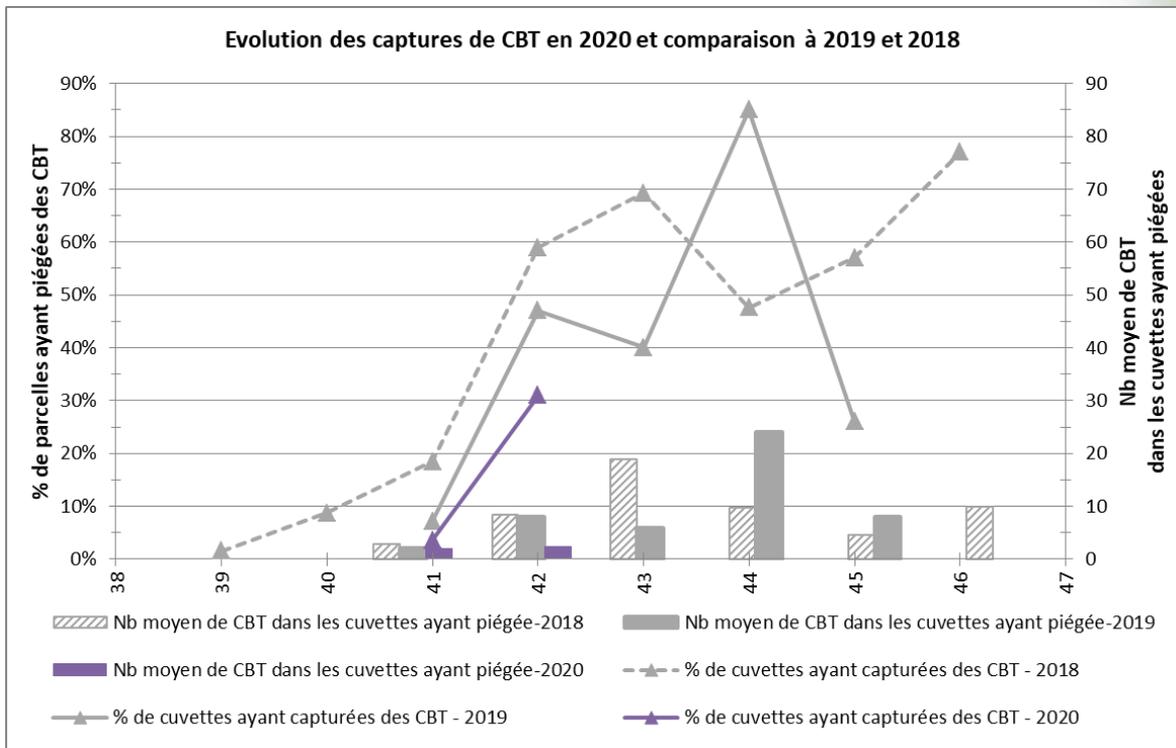
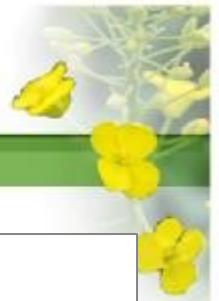
- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

- **Observations** : ils ont été capturés dans 18 parcelles cette semaine, localisées dans la plaine de Côte d'Or, de Saône et Loire, du Jura et de la Haute Saône. Seule celle d'AUTHUME (39) présente une quantité significative (12 individus).

Parcelles observées du 2020-10-06 au 2020-10-13



Piege : Nb de charancons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ●]0 - 5] ●]5 - 12]



Une femelle CBT issue de la parcelle de MEURSAULT (21) a été disséquée : le processus de maturation ovarienne n'était pas encore engagé.

- Analyse du risque :

Le risque est faible actuellement.



Dans les secteurs ayant capturé cette semaine, le risque sera sans doute revu à la hausse lors du prochain bulletin.

A surveiller attentivement dans les prochains jours avec les cuvettes jaunes, un temps ensoleillé et sans vent est favorable aux vols.

Grosses altises (altises d'hiver)

- Description, période de risque et seuil indicatif de risque : voir BSV précédents..



Une majorité des grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyrèthri-noïdes.

Remarques :

En présence de la petite et de la grosse altise il est bien difficile d'identifier la responsable des morsures.

La lutte contre les altises adultes est déconnectée de celle contre les larves dont nous parlerons ultérieurement.

- Observations :

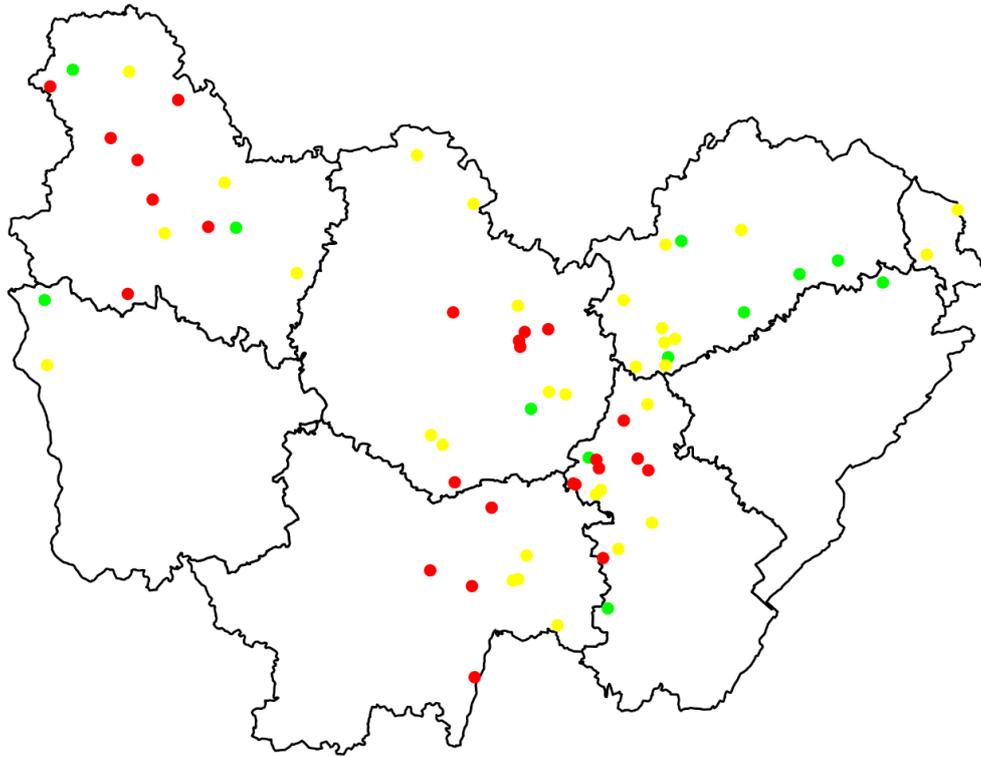
Captures en cuvette

Les grosses altises sont moins piégées dans le réseau de parcelle que la semaine précédente (82% des cuvettes contre 91% il y a 7 jours). Par contre lorsqu'elles sont présentes, on en dénombre plus : en moyenne 12 individus capturés (de 1 à 120).

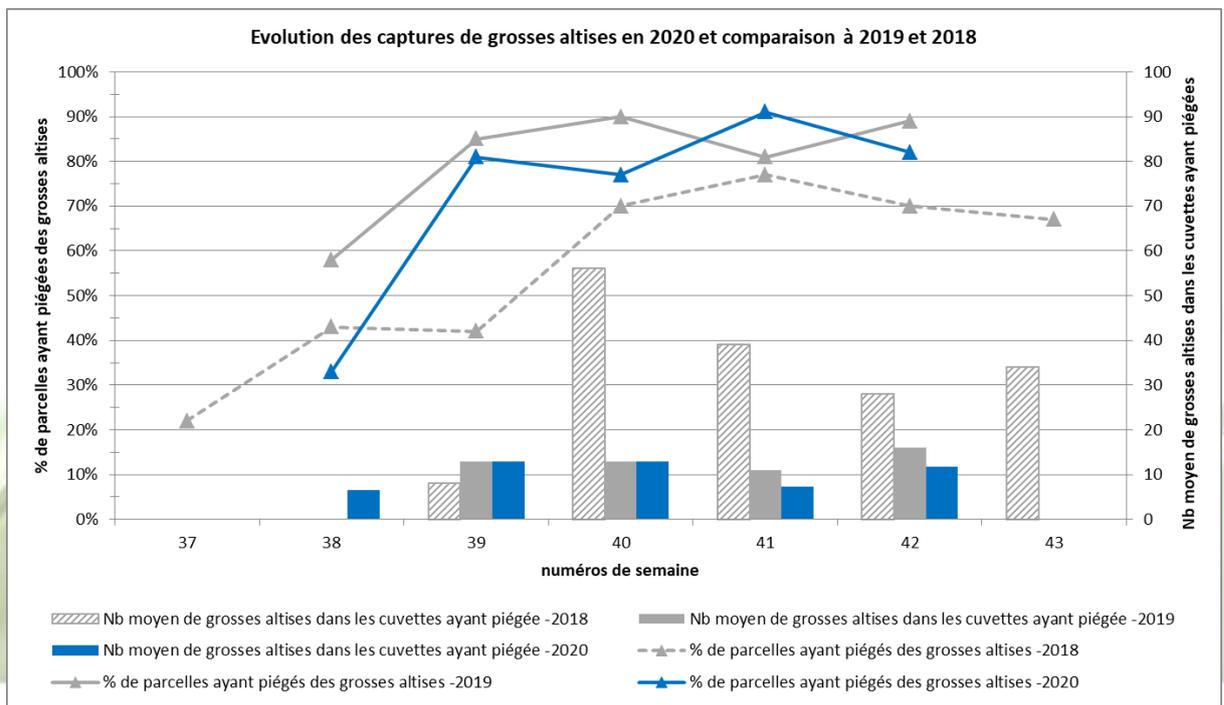


Grandes cultures n° 8 du 13 10 2020

Parcelles observées du 2020-10-06 au 2020-10-13



Piege enterre : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : ● [0 - 0] ●] 0 - 5] ●] 5 - 120]





Morsures sur plantes

Parmi les observations réalisées sur l'ensemble de la région, 8 parcelles déplorent plus de 80% de plantes avec morsures. Mais uniquement celles de RUFFEY-LES-ECHIREY (21) et CHAUSSIN (39) relèvent aussi plus de 25% de surface foliaire détruite. De plus, toutes deux ont dépassé le stade de nuisibilité.

Les dégâts sont signalés comme plus importants en bordure de parcelle.

- Analyse de risque :

. pour les colzas à plus de 4 feuilles vraies, le risque est faible. **Cela représente 94% des cas.**



. pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est moyen à élevé selon les observations de notre réseau de parcelles. Surveiller les bordures de parcelles en priorité.



Larves de grosses altises

Les Berlèses ont débuté dans le réseau. Aucune larve n'a pour le moment été observée.

Pucerons verts

- Description, période de risque, seuil indicatif de risque : voir BSV précédents



Les pucerons verts sont résistants aux pyrèthrinoïdes et pirimicarbe.

- **Observations** : 4 parcelles du réseau rapportent la présence de pucerons verts : VILLEBOUGIS (89), SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN (58), ETAIS-LA-SAUVIN (89), MONTACHER-VILLEGARDIN (89). Seule la parcelle de MONTACHER-VILLEGARDIN (89) dépasse le seuil indicatif de risque avec des pucerons verts observés sur 65% des plantes.

- Analyse de risque :

Pour les parcelles à plus de 6 feuilles, le risque est faible.

Pour les parcelles à moins de 6 feuilles, le risque est faible aussi. Néanmoins la surveillance reste de mise.



Remarque : des pucerons cendrés sont signalés à SAINT CYR LES COLONS (89) avec 20% des plantes concernées.



Limaces

2 parcelles de Saône et Loire rapportent des dégâts ponctuels : SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE et MONTAGNY-LES-BUXY.

L'intensité est plus forte en bordure.

Le risque est faible excepté pour les colzas peu développés, surtout en cas de forte pluviométrie.



Piérides du chou

Ils sont toujours signalés dans l'Yonne : MALIGNY et VAUDEURS ; mais les dégâts sont mineurs.



Piérides du chou, C. Valtat (agriculteur 89)

Enherbement

Un certain nombre de parcelles présente toujours un salissement important, notamment en graminées. Plus le colza est jeune et plus les densités sont importantes, plus le risque de concurrence est élevé.



Repousses toujours présente derrière l'andain de moissonneuse, P. Chopard (CA39)



Forte population de ray-grass dans le colza, E. Courbet (CA70)



CEREALES D'HIVER

5% des parcelles ont été semées fin septembre. Environ 15% des céréales ont été semés du 9 au 13/10 sur la région Bourgogne Franche Comté.

4 parcelles d'orge et 2 blés ont été observées cette semaine pour le BSV.

Tableau des observations en nombre de parcelles

	Non levée	Levée à 1 f	2 f	3 f	Début tallage
Blé		2			
Orge	1	3			
Total					



Orge semée fin septembre, elle pointe – photo 2020 - Elodie JOUDELAT – CA 89



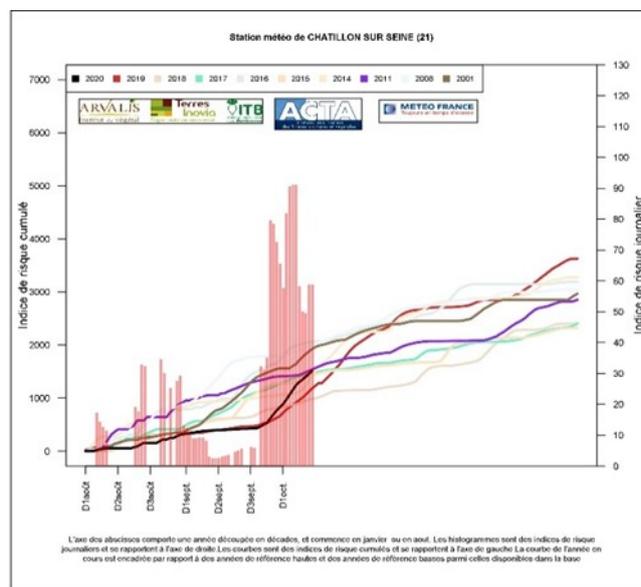
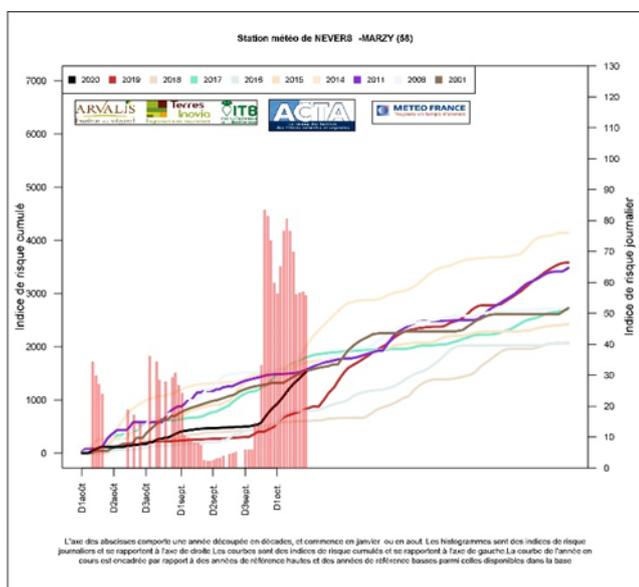
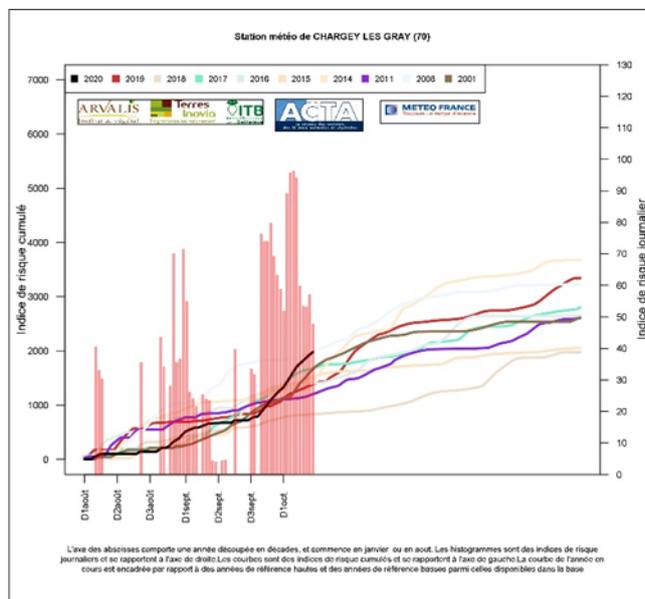
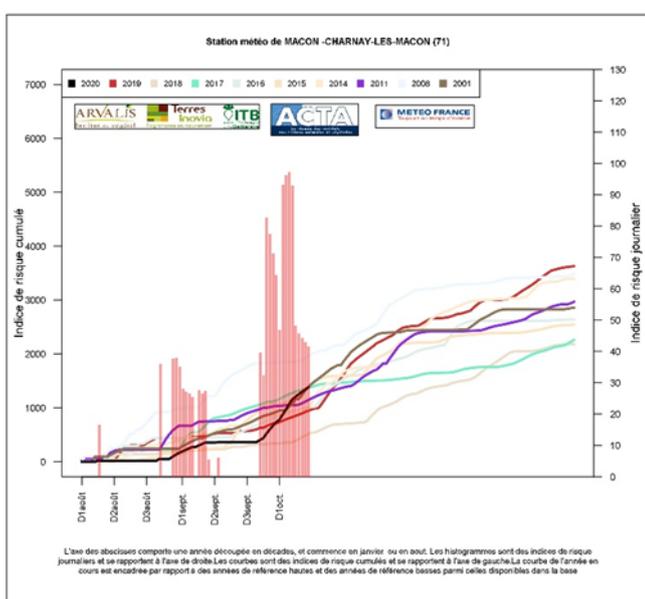
Blé sous couvert de luzerne semé le 23/09 - Emeric Courbet – CA 70



Limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ».

Le risque estimé par le modèle agro-climatique inter institut a significativement augmenté cette semaine.





Evaluer le risque limace

Vous pouvez évaluer le risque limace avant les semis, pendant cette période pluvieuse.

Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé



Piège à limace humidifié sur sol humidifié



Limace grise dans un semis d'orge



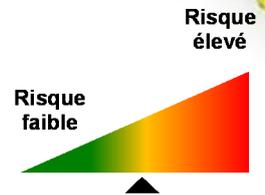
Piégeage chez un agriculteur – photos Emeric COURBET - CA 70

En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle.





**Le risque limace a tendance à augmenter.
Surveiller les céréales qui seront semées cette semaine.**



Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs



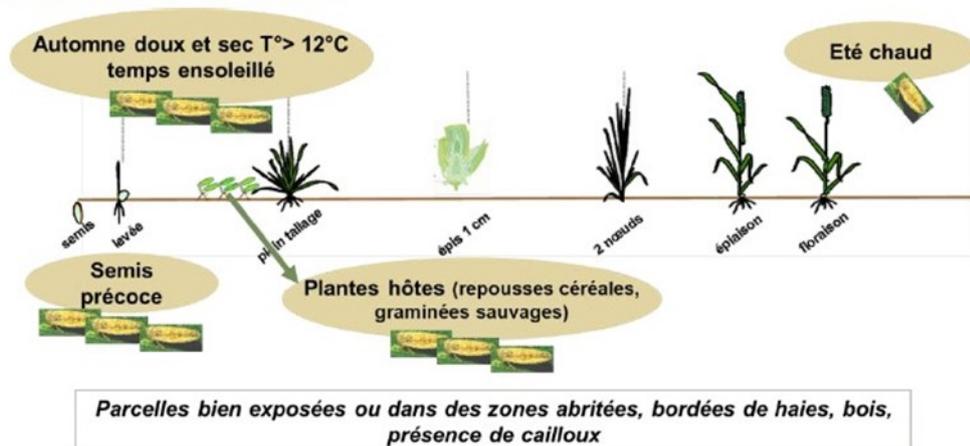
La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- des ailes disposées en forme de toit (^)

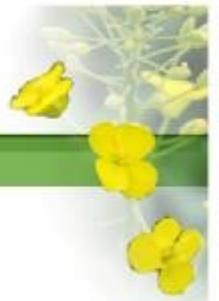
C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

Cicadelle grise reconnaissable aux 5 bandes blanches sur la tête –
photo Emeric COURBET CA 70

Facteurs favorables aux cicadelles



Source : ARVALIS – Institut du végétal



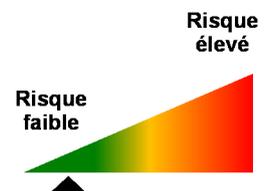
ETAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Toutes les variétés blé sont sensibles.

Aucune information disponible pour cette semaine.

Risque actuellement faible.
Surveillez les cicadelles dès le stade pointant de la céréale.



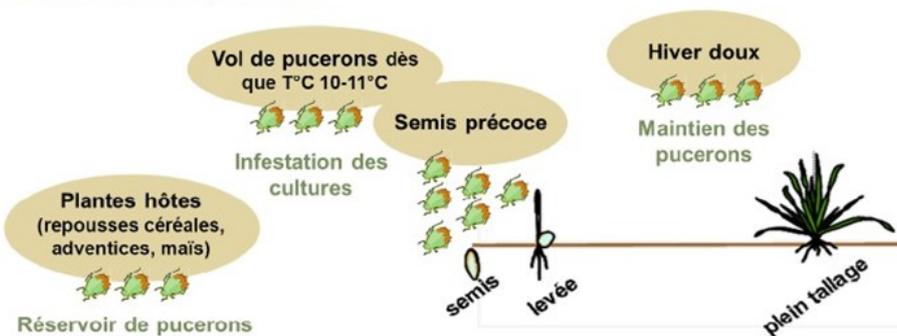
Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*, *Sitobion*, *Metopolophium...*) vecteurs de la jaunisse nanisante

Rhopalosiphum padi est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans aile) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).



Pucerons aptères (sans aile) sur orge – photo 2019 Emeric COURBET CA 70

Facteurs favorables aux pucerons



Des étés tempérés suivis d'automne doux sont particulièrement favorables aux pucerons d'automne.

Source : ARVALIS – Institut du végétal



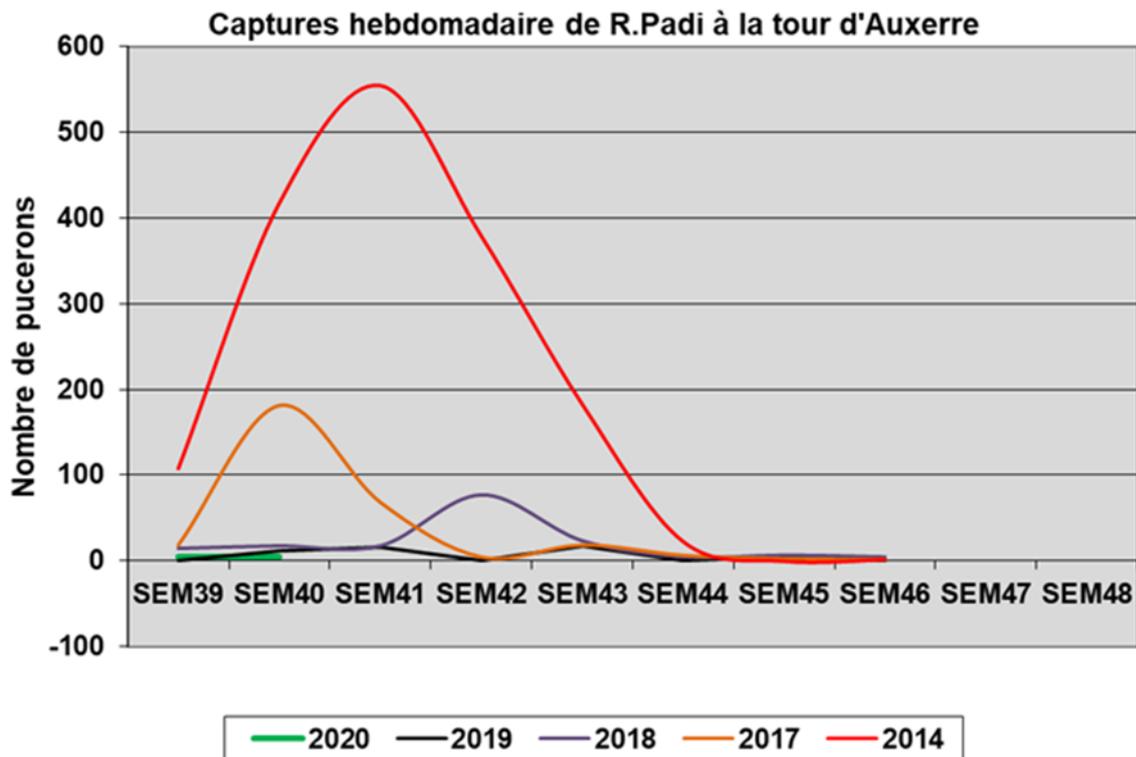
ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Le risque pucerons semble bien moins important cet automne que l'an dernier, ils sont absents des maïs et la météo actuelle n'est pas favorable.

Les pucerons sont absents des parcelles levées.

La courbe de vol de *Rhopalosiphum padi* est actuellement au plus bas !



Sur toutes les parcelles levées, risque actuellement faible.
Surveillez les pucerons à partir du stade 1 feuille de la céréale.

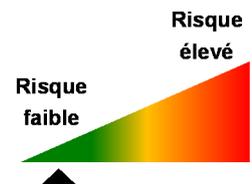




Sur variétés fourragères tolérantes à la JNO, le risque est faible.

Liste de quelques variétés tolérantes :

**AMISTAR, COCCINEL, DOMINO, HEXAGON, HIRONDELLA,
IDILIC, KWS BORELLY, KWS FILANTE, KWS JAGUAR, KWS
JOYAU, LG ZEBRA, LG ZODIAC, MARGAUX, PARADIES,
PERROELA, RAFAELA, SENSATION**



Adventices

Vidéo = comment reconnaître les graminées ([cliquez](#))

Comment Reconnaître
les graminées
au champ



Grandes cultures n° 8 du 13 10 2020

Levée de vulpins – raygrass avant semis de céréales photos 2020 - Emeric COURBET CA 70

Autant de graminées qui ne lèveront pas dans vos céréales !!



Il faudra ensuite détruire les levées de graminées pour semer sur un sol propre : voir OCP N°1 ci-dessous

Objectif Cultures Propres N°1 ([cliquez](#))

CÉRÉALES : ÉTALER LES DATES DE SEMIS SELON LE SALISSEMENT DES PARCELLES

04 octobre 2020
L'automne 2019 a montré combien la météo pouvait être capricieuse : une longue période de sécheresse suivie de nombreuses séquences pluvieuses a laissé peu de créneaux pour semer dans de bonnes conditions. Pourtant, les échecs de désherbage ont été beaucoup moins nombreux lors de la campagne en 2019/2020 que précédemment. Alors, essayer d'anticiper les semis au cours de l'automne qui arrive est tentant : oui ou non ?

Raisonnement, la réponse à cette question n'est pas aussi tranchée sur le plan de la gestion des mauvaises herbes :

► Sur les parcelles historiquement propres ou peu infestées, saisir les opportunités de **semis précoces**

► Sur les parcelles reconnues comme souvent affectées par les échecs de désherbage, en particulier sur les graminées adventices, mieux vaut évaluer jusqu'à décaler les dates de semis, les plus sûres étant implantées en dernier jusqu'à fin octobre.

Dans tous les cas, garder en mémoire que l'efficacité des herbicides est rarement satisfaisante. Ces derniers ne constituent plus que la dernière étape d'un raisonnement qui place l'**agrobiosse** en priorité et la chimie comme dernier maillon de la chaîne de lutte contre les mauvaises herbes, en particulier les graminées.

De plus en plus, dans un contexte d'aléas climatiques fréquents et croissants, il ne faut pas « mettre tous ses œufs dans le même panier » : écaler les dates de semis, c'est rechercher à partager les risques. Limiter les effets des accidents climatiques, réduire les infestations de mauvaises herbes et mieux contrôler les pullulations de ravageurs d'automne, dont les **puccinies**, vecteurs de la jaunisse nervaliste.

Priorité aux faux-semis

« Le groupe « graminées / céréales / Fop – Sulfonylurées » est exposé à un risque de résistance.





Annexe

Sensibilité des variétés de blé tendre
au chlortoluron

VARIETES TOLERANTES AU CHLORTOLURON

Accor	Brevent	Farandole	Hyxo	Marcelin	Quatuor	Somca
Accroc	Buenno	Farinelli	Hyxperia	Matheo	Québon	Sonyx
Acoustic	Calabro	Faustus	Hyxpress	Maupassant	Rebelde	Sophie CS
Adagio	Calisol	Fenomen	Hyxtra	Messenger	Renan	Sophytra
Addict	Calumet	Filon	Illico	Minotor	Ressor	Sorbet CS
Adéquat	Camp Rémy	Flair	Imperator	Mobile	RGT Cesario	Sorrial
Adhoc	Campero	Flamenko	Innov	Mogador	RGT Cyclo	Sorokk
Aérobic	Caphorn	Fluor	Inox	Monitor	RGT Distingo	Sortilege CS
Albator	Capvern	Folklor	Instinct	Montecristo CS	RGT Kilimanjaro	Spigolo
Alhambra	Caribou	Forblanc	Intérêt	Mortimer	RGT Libravo	Stereo
Aligator	CCB Ingénio	Forcali	Intro	Moskito	RGT Montecarlo	Stadium
Allez y	Cecybon	Fructidor	Invicta	Musik	RGT Pulko	Strass
Altamira	Cellule	Gabrio	Ionesco	Mutic	RGT Talisko	Stromboli
Altigo	Cézanne	Galactic	Iridium	Nemo	RGT Texaco	Su Astragon
Ambition	Charger	Galibier	Isengrain	Nirvana	RGT Venezia	Sublim
Amboise	Chevalier	Galopain	Isidor	Noblesko	RGT Volupto	Sumo
Amifor	Chevignon	Galvano	Istabraq	Nocibe	Richepain	Su Trasco
Andalou	Chevron	Garantus	Jaidor	Nuage	Rimbaud	System
Andromede CS	Claire	Garfield	Johnson	Nucleo	Rize	Sweet
Annecy	Colmetta	Geny	Kalystar	Oakley	Rodrigo	Swinggy
Antonius	Compil	Geo	Kantao	Odyssée	Ronsard	Sy Adoration
Apache	Complice	Gerry	Koreli	Oratorio	Runal	Sy Fashion
Aprilio	Conexion	Gimmick	Kundera	Oregrain	Rustic	Sy Passion
Aramis	Copernico	Goncourt	Kylian	Orloge	Saint Ex	Syllon
Arche	Courtot	Grafik	KWS Extase	Orvantis	Samurai	Sy Mattis
Arezzo	Craklin	Graindor	KWS Lazuli	Osmose CS	Sankara	Sy Pack
Aristote	Croisade	Granamax	KWS Moonlight	Oxebo	Sanremo	Sy Tolbiac
Arlequin	Contrefor	Grapeli	KWS Sphere	Paindor	Santana	Talendor
Artdeco	Crousty	Grillon	KWS Tonnerre	Pakito	Scenario	Tapidor
As de cœur	Cubitus	Gwastell	Laurier	Paledor	Sebato	Tarascon
Ascott	Cupidon	Gwenn	Lazzaro	Palladio	Selekt	Tenor
Athlon	Dialog	Hansel	Leandre	Paroli	Sepia	Tentation
Atoupic	Diderot	Hendrix	Lear	Pastoral	Seyrac	Terroir
Attitude	Dinosor	Hybery	Levis	Pepidor	Sherlock	Thalys
Aubenne	Distinxion	Hycrop	LG Abraham	Pericles	Silverio	Tiago
Auckland	Donator	Hydrock	LG Absalon	Pezandor	Sirtaki	Tiepolo
Aurele	Einstein	Hyfi	LG Android	Phileas	Skerzzo	Titlis
Autricum	Energo	Hyguardo	LG Armstrong	Pibrac	SO 207	Tobak
Aviso	Enesco	Hyking	LG Astrolabe	Pierrot	Sobbel	Toisonдор
Azzerti	Eperon	Hymack	LG Auriga	Pilier	Sofolk CS	Trocadéro
Bagou	Ephoros	Hynergy	LG Ayrton	Plainedor	Sogby	Tulip
Bardan	Equilibre	Hynvictus	Limes	Player	Sogood	Unik
Barok	Espéria	Hypocamp	Lorenzo	Popeye	Soissons	Uski
Bastide	Euclide	Hypod	Lyrik	Posmeda	Sokal	Valodor
Belepi	Eureka	Hypolite	Macaron	Prévert	Solehio	Velours
Bermude	Exelcior	Hyryse	Mael	Providence	Soliflor CS	Vergain
Boisseau	Exotic	Hystar	Maldives CS	PR22R20	Solindo CS	Verzasca
Bonifacio	Expert	Hysun	Manager	PR22R58	Solve CS	Volontaire
Boregar	Fairplay	Hyteck	Mandragor	Pueblo	Solky	Waximum
Boston	Fantomas	Hywin	Maori	Quality	Solveig	Zephyr

Toutes autres variétés que celles citées dans ces tableaux n'ont pas fait l'objet d'expérimentation.

En conséquence, il conviendra d'éviter l'emploi du chlortoluron à 1800g sur ces variétés.

En gras : Nouvelles variétés



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 8 du 13 10 2020



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

